

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Réflexion autour d'une stratégie nationale de prévention



Les acteurs impliqués dans l'élaboration de la stratégie nationale contre la délinquance juvénile

Le Haut-commissariat à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile envisage de mettre au point une stratégie nationale destinée à lutter contre le phénomène de grand banditisme observé dans les grandes villes du pays. Cette stratégie a pour objectif spécifique de cerner, à travers une étude descriptive la problématique en s'appuyant sur les déterminants de la délinquance juvénile, la typologie, la cartographie au niveau national et les mesures à prendre pour prévenir et traiter cette situation qui requiert une approche collaborative et participative.

Page 3

COVID-19

Le ministère de la Santé appelle à la vigilance

Page 14

SEXUALITÉ

Le Congo et l'OMS ensemble contre l'exploitation sexuelle



Le ministre Gilbert Mokoki entouré de deux personnalités de l'OMS/Adiac

Le gouvernement congolais et l'Organisation mondiale de

la santé entendent unir leurs efforts en matière de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels. Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a souligné le 16 janvier au cours d'un atelier, la nécessité d'une telle collabora-

tion. « Le Congo très conscient des méfaits du fléau d'abus et d'exploitation sexuels, a ratifié plusieurs instruments juridiques internationaux et à insérer dans son code pénal des articles qui condamnent l'exploitation et les abus sexuels », a-t-il indiqué. Page 5

AFRIQUE

Dakar va abriter un sommet sur la souveraineté alimentaire

La capitale sénégalaise va accueillir du 25 au 27 janvier prochain, une rencontre de haut niveau sur la souveraineté alimentaire en Afrique. Ce sommet qui vise, entre autres, à exhorter les chefs d'Etat afri-

cains à financer le secteur privé agricole, se tiendra à l'initiative de la Banque africaine de développement en partenariat avec la Commission de l'Union africaine et le gouvernement sénégalais.

Page 9

DISPARITION

Décès en France du sénateur Jean Serge Kentoula

Le sénateur d'Ewo dans le département de la Cuvette Ouest, Jean Serge Kentoula, est décédé le 17 janvier en France. Il a été secrétaire de la Commission Economie et Finances de la chambre haute du parlement congolais. L'illustre disparu fut également député de la circonscription électorale d'Ewo de 2007 à 2012.



ÉDITORIAL

Choix

Page 2

ÉDITORIAL

Choix

À l'approche d'une élection politique, les partis font face à la délicate question du choix de leurs représentants. La tâche leur paraît compliquée tant les critères de sélection ne sont définis ni par la Constitution ni par les textes fondamentaux les régissant.

Actuellement, les états-majors bougent au Congo parce que les sénatoriales pointent à l'horizon car la date du scrutin sera connue sous peu. En attendant d'être fixés par le ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, les partis politiques multiplient les contacts aussi bien avec leur base qu'avec leurs organes intermédiaires.

En effet, dans l'imaginaire collectif, les sénatoriales paraissent sans enjeu majeur parce qu'elles ne sont pas un scrutin populaire; les sénateurs étant élus au suffrage universel indirect par les conseillers départementaux et municipaux. Pour certains analystes, c'est un « scrutin de salon » à l'aune duquel on ne peut mesurer le niveau de démocratie d'un Etat.

Par contre, ces élections comptent beaucoup pour les partis politiques qui ont besoin d'avoir des représentants au Parlement et dans les organes de prise de décisions afin de bénéficier de la subvention de l'Etat prévue par les textes en vigueur.

Incontestablement, le poids d'une formation politique se mesure non seulement par son implantation territoriale mais également par le nombre de ses représentants dans les institutions électives et les autres sphères décisionnelles. Sa survie en dépend largement. A ce titre, les sénatoriales ne sont pas un rendez-vous anodin.

Les Dépêches de Brazzaville

CRISE À L'EST DE LA RDC

L'Unscac appelle à la cessation des hostilités

Le Comité consultatif permanent des Nations unies en charge des questions de sécurité en Afrique centrale (Unscac), réuni du 12 au 16 janvier à Kintélé, en République du Congo, à l'occasion de sa 54e session ministérielle, a appelé à une cessation de toute forme de violences et de toute activité militaire pour tout groupe armé présentant une menace pour la République démocratique du Congo (RDC) et les pays voisins.

Les participants à la rencontre ont salué l'adoption de la résolution 2666 du Conseil de sécurité des Nations unies demandant la fin de toutes formes de violences, des activités déstabilisatrices ainsi que le retrait du M23 des zones occupées, conformément au processus de Luanda approuvé par l'Union africaine (UA). Cette résolution exige aussi la fin de tout soutien extérieur aux acteurs armés non étatiques y compris le M23. « Nous exprimons notre profonde préoccupation sur la crise en cours qui se déroule à l'Est de la RDC, notamment les activités des groupes armés, les tensions entre les Etats, les violences des droits humains ainsi que les conséquences négatives sur le plan humanitaire », ont mentionné les ministres, chefs de délégation des Etats membres de l'Unscac.

Ils ont, par ailleurs, salué le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'UA adopté le 31 août 2022 qui appelle sa Commission à faciliter les consultations entre toutes les parties prenantes y compris la Communauté de l'Afrique de l'Est, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl). Le

but est de convenir un cadre et des modalités communes pour la mise en œuvre d'un suivi et d'une évaluation plus efficace des efforts harmonisés et coordonnés.

L'Unscac a, enfin, loué les efforts entrepris par le président de la République d'Angola, Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de la Cirgl, médiateur désigné pour maintenir le dialogue entre la RDC et le Rwanda, et de l'ancien président de la République du Kenya, Uhuru Kenyatta, facilitateur désigné par la Communauté de l'Afrique de l'Est pour la mise en œuvre du processus de paix de Nairobi.

« Nous réaffirmons la responsabilité du comité en tant que mécanisme permanent de renforcement de la confiance entre les pays d'Afrique centrale de contribuer, aux côtés des autres mécanismes mis en place, à la recherche d'une solution durable à cette situation ; exhortons la CEEAC à suivre et à faire le point sur l'évolution de cette question au cours de la 54e session du Comité consultatif », ont exhorté les participants.

Le vice-ministre des Affaires étrangères de la RDC, Samy Adubango Awotho, a salué la dernière résolution de l'ONU relative à l'établissement de

la paix dans la région. « On a eu cette chance d'aller au-delà de ce qu'on a toujours dit. On avait l'habitude d'insister pour que le Rwanda soit cité nommément. Cette résolution de l'ONU nous donne l'avantage sur le reste. C'est maintenant à la RDC et ses voisins de l'accompagner vers la direction de la paix », a-t-il déclaré à la fin de la réunion.

Le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a promis qu'au cours de son mandat à la tête du Comité consultatif permanent des Nations unies, le Congo œuvrera pour la prospérité et la stabilité de la sous-région. « Battons en brèche l'affligeant paradoxe d'une région ultra-riche mais, hélas ! dont la population est souvent si malheureuse », a-t-il lancé, invitant les différents acteurs à trouver une solution durable.

Notons que la 54e réunion ministérielle a regroupé les délégations venues de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République centrafricaine, de la RDC, du Rwanda, de Sao Tomé-et-Principe, du Tchad, du Congo ainsi que les fonctionnaires du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

La stratégie de prévention bientôt disponible

Daniel Mberi, consultant chargé de la rédaction de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile, a décliné le 17 janvier à Brazzaville la note d'orientation méthodologique qui aboutira à la mise en place de ladite stratégie dans plus ou moins deux mois.

Les points focaux des ministères et d'autres structures impliquées dans l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance ont fait connaissance du consultant avec lequel ils vont travailler sur le document attendu dans quelques semaines. « *La transversalité de la problématique requiert une approche collaborative et participative* », a fait savoir Daniel Mberi, le consultant, en présence du Haut-commissaire à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, qui a présidé la rencontre.

L'objectif spécifique du travail à réaliser est la rédaction d'une étude descriptive de la problématique en cernant les déterminants du phénomène



Les acteurs impliqués dans l'élaboration de la stratégie nationale contre la délinquance juvénile/Adiac

de la délinquance juvénile ; la typologie de la délinquance ; la cartographie du phénomène sur l'espace national ainsi que les mesures à prendre pour la programmation des actions de la stratégie nationale de prévention et de traitement, a expliqué Daniel Mberi. Ce consultant, précisons-le, a été désigné

suite au processus de sélection du Programme des Nations unies pour le développement.

Pour sa part, le Haut-commissariat à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a insisté sur la complémentarité pour la réussite

du travail qui doit répondre aux attentes des décideurs et de la population. « *Toutes les structures impliquées ont une dose d'œuvre à exécuter pour l'aboutissement de ce travail. Il s'agit donc d'un combat concerté contre la délinquance juvénile* », selon lui.

Il convient de rappeler que le

13 du mois en cours, Adolphe Mbou-Maba avait mis à la disposition du consultant les documents qui vont concourir à l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile. Ces documents ont eux-mêmes été élaborés suite à une longue série de descentes du Haut-commissaire dans différents départements du pays pour écouter les jeunes délinquants et autres partenaires sociaux. Les informations recueillies à travers les échanges devraient permettre non seulement d'orienter le contenu de la formation sur la culture de la non-violence, mais aussi et surtout d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile dans le pays.

Rominique Makaya

SIDA, PALUDISME ET TUBERCULOSE

Encore du chemin pour éliminer les trois maladies à l'horizon 2030

Le gouvernement congolais a tenu, le 17 janvier à Brazzaville, avec ses partenaires, le dialogue pays pour arrêter des actions prioritaires de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, devant être soumises au Fonds mondial de lutte contre ces maladies pour lui solliciter des financements. A l'occasion, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a souligné que pour éliminer ces trois maladies d'ici à 2030, des efforts sont encore à fournir.

Les partenaires techniques et financiers, les représentants des agences du système des Nations unies, les acteurs de la société civile, entre autres, ont participé au dialogue-pays 2023. Ensemble, ils ont débat-

tu de la problématique de financement des trois maladies dévastatrices que sont le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Ils ont, à cet effet, déterminé des actions prioritaires à

mener pour combattre et/ou lutter contre ces maladies. Le dossier conçu sera transmis au Fonds mondial de lutte contre ces pathologies, une agence onusienne.

« *Les échanges entre les dif-*

férentes parties dégagent de façon consensuelle des priorités nationales sur la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, faisant l'objet de la requête de financement à soumettre au Fonds mondial. L'utilisation rationnelle de ces financements appelle à l'organisation des dialogues-pays, cadres à travers lesquels toutes les parties prenantes définissent les programmes », a souligné le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki.

Parlant de la riposte proprement dite, il a fait savoir qu'en dépit des progrès réalisés, la lutte contre ces maladies est encore fébrile, car, a-t-il précisé, le paludisme reste jusqu'à ce jour la première cause de

morbidité et de mortalité des enfants en dehors de la période néonatale.

Le VIH/sida, a ajouté le ministre, demeure parmi les premières causes de décès chez les adultes. Pour lui, la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est encore parsemée d'embûches pour espérer atteindre des « *objectifs de l'élimination de ces maladies à l'horizon 2030* ». Toutefois, Gilbert Mokoki a réitéré aux partenaires l'engagement du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, pour avoir rendu effective la gratuité des traitements du VIH/sida et de la tuberculose, ainsi que la prise en charge des enfants de moins de 15 ans et des femmes enceintes contre le paludisme.

Firmin Oyé



Les participants au dialogue-pays/Adiac

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA POPULATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail* Progrès

CABINET

N° ---00073 /MSP/CAB.23

COMMUNIQUE

Face à la recrudescence de l'épidémie de COVID-19 dans certaines zones géographiques du monde, le ministère de la Santé et de la Population invite la population congolaise à la prudence.

Par la même occasion, il instruit les services de santé et ceux des points d'entrée (aéroports, ports, Beach et frontières terrestres) à plus de vigilance.

Au regard de ce qui précède le ministère de la Santé et de la Population invite toutes les personnes ayant suspecté les signes liés à la maladie de Coronavirus de se rapprocher immédiatement des services de santé habilités pour un dépistage gratuit et, il en appelle à la mobilisation générale de la population pour arrêter cette reprise de l'épidémie de COVID-19 dans notre pays, qui a tant souffert des conséquences désastreuses de cette maladie.

Fait à Brazzaville, le **16 JAN 2023**

Le Ministre de la Santé
et de la Population

Gilbert MOKOKI



SEXUALITÉ

Le Congo et l'OMS contre l'exploitation sexuelle

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a souhaité le 16 janvier à Brazzaville, à la faveur d'un atelier, voir l'Etat congolais et le système des Nations unies renforcer la lutte contre les abus et l'exploitation sexuels.

Initié du 16 au 19 janvier par le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'atelier sur le mécanisme communautaire de gestion des plaintes dans le cadre de la prévention et la riposte des abus et exploitation sexuels a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs institutionnels et non institutionnels sur la problématique évoquée. « Au cours de ces dernières années, l'ONU a mis en place un large éventail des mesures pour prévenir et répondre aux abus sexuels. Ces mesures ont un impact. Le personnel de l'ONU et les entités avec qui les accords ont été conclus attendent le respect de la politique sur la tolérance zéro en matière d'abus et d'exploitation sexuels », a indiqué Chris Mburu, coordonnateur

résident des agences du système des Nations unies au Congo.

Il a commenté que les contractants de ces accords avec l'ONU violent la confiance placée en eux. Très souvent, a-t-il ajouté, les plus vulnérables de la société confirment que ces abus et exploitation sexuels se produisent dans le contexte humanitaire et de mise en œuvre des actions de développement.

Les abus et exploitation sexuels comprennent, entre autres, la traite des êtres humains et la prostitution ainsi que toute atteinte physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal ainsi que la menace d'une telle atteinte. En effet, dans la majorité des cas, les abus sont commis par des proches

sans brutalité. De plus, les violences perpétrées contre les enfants et les femmes consistent aussi en attouchements, simulations d'actes sexuels et pénétrations.

Par ailleurs, le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, a qualifié ces actes d'abus et d'exploitation sexuels « d'antivaleurs, de déshonneur de l'être humain et d'actes inhumains (...) qui portent atteinte à la pudeur et à la dignité de l'homme ». Selon lui, ces actes sont amplifiés par l'usage de l'internet.

Se référant aux différents textes, le ministre de la Santé s'est félicité des différentes dispositions mises en place par le système des Nations unies pour combattre le fléau d'abus et d'exploitation sexuels. « Au niveau national, le Congo, très conscient

des méfaits du fléau d'abus et d'exploitation sexuels, a ratifié plusieurs instruments juridiques internationaux et a inséré dans son code pénal des articles 174, 330, 340 qui condamnent l'exploitation et les abus sexuels. Adoption de la loi portant protection de l'enfant et la loi Mouebara, récemment promulguée qui prévoit les sanctions des auteurs et l'assistance des victimes », a indiqué Gilbert Mokoki.

Malgré l'existence de l'arsenal juridique et moral, le ministre a déploré la persistance du fléau d'abus sexuel sur le territoire congolais occasionné, d'après lui, par les hommes en uniformes, les employeurs, les collègues de travail, les employeurs privés, les dispensateurs de soins de services

de santé, les formateurs et proches parents.

Ainsi donc, a-t-il rappelé, « ces comportements qui violent les engagements à servir la nation et le peuple sont qualifiés d'antivaleurs par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à chaque adresse à la nation ».

Pour endiguer le fléau d'abus et d'exploitation sexuels, le ministre de la Santé a encouragé les auditeurs et bailleurs à travailler en réseau. « Que ces actes ne prennent pas le dessous des priorités de développement du Congo. Cet atelier offre au Congo la chance de posséder le réseau contre l'exploitation et les abus sexuels pour mieux riposter à ces maux », a plaidé le ministre Gilbert Mokoki.

Fortuné Ibara

LIBYE

L'ONU souligne la nécessité des élections pour restaurer la légitimité des institutions

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies (RSSG) pour la Libye, Abdoulaye Bathily, a mis l'accent lundi sur la nécessité d'organiser des élections crédibles et inclusives pour restaurer la légitimité des institutions libyennes.

Abdoulaya Bathily a formulé ces remarques lors d'une réunion dans la ville libyenne de Syrte avec une délégation constituée de dirigeants sociaux, de dignitaires, de représentants de la société civile et du maire de la ville.

« Le RSSG a écouté et exprimé de l'empathie pour leurs difficultés, y compris les infrastructures détruites par la guerre et les soins de santé inadéquats. M. Bathily s'est engagé à relayer leurs demandes de soutien aux autorités nationales », a déclaré la Mission d'appui des Nations Unies en Libye dans un communiqué.

« Relevant l'impact multiforme du conflit sur la ville de Syrte, le RSSG a souligné qu'il était urgent de convoquer des élections crédibles et inclusives pour restaurer la légitimité des institutions libyennes et établir la stabilité nécessaire à la reconstruction de l'Etat, du tissu social et du pays », précise le texte.

La ville de Syrte, située à environ 450 km à l'Est de la capitale libyenne, Tripoli, était autrefois contrôlée par des combattants de l'Etat islamique avant qu'ils ne soient vaincus et expulsés de la ville en 2016 par l'ancien gouvernement d'union nationale soutenu par l'Organisation des Nations unies.

La Libye n'a pas organisé d'élections générales en décembre 2021, contrairement à ce qui était prévu, en raison de désaccords sur les lois électorales entre les partis libyens.

Depuis la chute du défunt dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011, le pays peine à effectuer une transition démocratique dans un contexte d'escalade de la violence et de divisions politiques.

CAMEROUN

Fermeture de 80 établissements clandestins d'optique médicale

L'Ordre national des opticiens du Cameroun (Onoc) a annoncé lundi, sur les réseaux sociaux, avoir procédé à la fermeture de 80 établissements clandestins d'optique médicale à Douala et à Yaoundé, respectivement les métropoles économique et politique du pays.

Les hors-la-loi, qui ont aussi vu certains de leurs matériels saisis, ont été frappés à l'occasion d'une « opération coup de

poing », lancée depuis fin décembre dernier dans ces deux villes, et appelée à s'étendre sur toute l'étendue du territoire.

Les promoteurs desdits cabinets, délivrant des ordonnances et prescrivant des verres aux patients, exerçaient sans la moindre autorisation ni licence et n'étaient pas davantage connus pour appartenir à la corporation.

Le Cameroun compte cinq millions de personnes malvoyantes sur les 25 millions d'habitants, selon les données officielles, ce taux de cécité galopant étant attribué en grande partie par l'Onoc à des campagnes « intempestives et incontrôlées » de consultations des yeux et de vente de lunettes, organisées par « des individus dépourvus de qualification professionnelle ».

CAP-VERT

Création de mécanismes de prévention contre l'arrivée des migrants clandestins

Le président capverdien, José Maria Neves, a préconisé le 16 janvier la nécessité de créer des mécanismes pour prévenir et surveiller l'arrivée de migrants dans les îles du Cap-Vert, comme celle qui s'est produite en fin de semaine dernière à Boa Vista.

« Je viens de parler avec le maire de Boa Vista de l'arrivée d'une pirogue de la côte ouest-africaine avec environ 90 personnes, deux morts qui ont déjà été enterrés et il faut mobiliser la société civile et toutes les autorités afin d'apporter une aide à ces gens », a déclaré le chef de l'Etat dans un message

sur sa page officielle sur le réseau social.

S'il est « fondamental » d'apporter le soutien du gouvernement pour aider les migrants clandestins, il est « plus important » de créer des conditions pour empêcher de futures arrivées de migrants, a-t-il souligné.

La police capverdienne a secouru 90 migrants clandestins et récupéré deux corps dans une pirogue qui s'est échouée samedi dans le Nord de l'île de Boa Vista.

Selon le commandant de la police nationale sur l'île de Boa Vista, Evandro Sousa, c'était

suite à une alerte donnée par un gardien du phare de Morro Negro que les policiers se sont rendus auprès de la pirogue.

La pirogue serait partie de Gambie, le 24 décembre dernier, pour se rendre en Espagne. Parmi les 92 passagers, il y avait notamment trois femmes, deux adolescents, l'un âgé de 16 ans et l'autre de 14 ans, et deux cadavres d'hommes. Essentiellement des Sénégalais, ce groupe de migrants comprend aussi des Gambiens, des Sierra-léonais, des Guinéens et des Bisau-guinéens.

Xinhua

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE A LA COVID-19
PRUC-19

AVIS DE RECRUTEMENT N°03 / UGP- PRUC-19 POUR LE « Spécialiste en Santé Publique du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 » (Période de publication du 17 au 20 janvier 2023)

L'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » a accordé un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans est destiné à appuyer la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19.

Depuis le début de la pandémie, des progrès importants dans le domaine des sciences ont permis l'émergence de nouvelles thérapies et la production de vaccins contre la COVID-19, ce qui représente un changement d'une importance capitale. La vaccination contre la COVID-19 a commencé dans de nombreux pays à revenu élevé en décembre 2020.

Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de : Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation de la santé publique.

Le Congo a aussi reçu un Don équivalent à 3 millions USD pour la préparation et la riposte aux urgences sanitaires.

Enfin, le 3ème Financement additionnel équivalent à 29 670 000 USD reçu par le Congo va améliorer le traitement et les soins, notamment la capacité de livraison d'oxygène du pays et en maintenant les services essentiels. Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Conformément à l'Accord de financement, le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes ci-après :

- Composante 1. Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.
- Composante 2 : campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement
- Composante 3 : Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation

L'exécution du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 est assurée par l'Unité de Gestion PRUC-19 qui a pour tutelles :

- Administrative : le ministère de l'économie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale (MEPSIR), président du comité de pilotage du projet ;

- Technique : le Ministère de la Santé et de la Population (MSP).

Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un (1) Spécialiste en Santé Publique dudit projet

1. Description des Postes :

Sous la supervision du Coordonnateur de l'UGP-PRUC-19, les tâches du Spécialiste en Santé Publique consisteront entre autres à :

- Au plan de la coordination :
 - Appuyer la coordination dans la réalisation des activités du projet COVID-19 telles que prévues dans les trois composantes et sur la base des orientations reçues du Comité Technique Covid-19 ;
 - Coordonner la mise en œuvre l'ensemble des activités contenues dans le PTBA, d'une part, et, suivre l'exécution des activités sur le terrain ;
 - Mettre à jour, le cadre de résultats des indicateurs de performance du projet ;

• Au plan de la santé publique :

- Suivre et appuyer la mise en œuvre des activités du plan national de préparation et de riposte à la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;
- Suivre et évaluer les différentes mesures visant à prévenir la propagation et l'impact de la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;

• Au niveau de l'hygiène publique :

- Suivre les actions d'information, d'éducation et de communication sur la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;
 - Assurer la logistique et la sécurité du patrimoine acquis et des interventions d'hygiène dans le cadre de la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;
- L'Unité de Gestion du projet PRUC-19, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

2. Profil du Candidat :

Le candidat doit justifier les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un BAC+7 minimum en sciences sociales, sciences médicales, ou un diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle dans un système de santé ou dans une administration de santé publique ;
- Avoir une expérience professionnelle dans la gestion des systèmes de santé publique ou communautaire en Afrique subsaharienne ;
- Expérience pertinente dans les tâches similaires, plus spécialement en matière de préparation et riposte contre les flambées épidémiques et de l'amélioration des capacités requises pour la mise en œuvre de RSI ;
- La connaissance des logiciels d'enquête et de surveillance épidémiologique serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, internet Explorer, et autres outils de communication) ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler sous pression, en équipe multidisciplinaire et dans un milieu multiculturel.
- Parfaite maîtrise du contexte socioéconomiques du Congo ;
- Familiarité avec les partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux ;
- Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires, et multiculturelles et être capable de voyager à l'intérieur du pays ;
- Capacité démontrée à travailler et à communiquer efficacement (oral et écrit) en Français.
- Des compétences de « Leadership » et une flexibilité et capacité à s'adapter à des situations d'urgence et de changements fréquents ;
- La connaissance des procédures des PTF santé serait un atout ;

3. Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19 ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion CAB située derrière l'Ambassade des USA de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste de spécialiste en Santé Publique de l'UGP-PRUC-19 » et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique (vitalevencebebe@gmail.com) au plus tard le 03 février 2023 à 12 heures.

Le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19,

Vital Evence EBELEBE

COOPÉRATION

La secrétaire d'Etat américaine au Trésor en tournée en Afrique

La secrétaire d'Etat au Trésor, Janet Louise Yellen, sera du 17 au 28 janvier au Sénégal, en Zambie et en Afrique du Sud pour échanger avec ses homologues sur des questions de coopération économique, d'énergie et de développement.

Le voyage de la secrétaire d'Etat fait suite au deuxième Sommet des dirigeants États-Unis/Afrique tenu à Washington. Durant la session des chefs d'Etat sur la sécurité alimentaire qu'elle a animée, Janet Louise Yellen avait rencontré ses homologues du Sénégal, de la Zambie et du Malawi ainsi que des chefs d'entreprises, des organisations non gouvernementales et des membres de la société civile. Ce voyage fait également suite à l'engagement du département du Trésor des États-Unis auprès des dirigeants africains. En octobre dernier, Janet Louise Yellen avait notamment accueilli dix ministres des Finances africains lors des réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. L'objectif de ce voyage d'affaires est de souligner le travail de l'administration Biden-Harris pour approfondir les liens économiques entre les États-Unis et l'Afrique, notamment



La secrétaire d'Etat au Trésor, Janet Louise Yellen

en matière de développement des flux commerciaux et d'investissement. Cette initiative entre en droite ligne du Forum des affaires États-Unis/Afrique qui s'est tenu du 13 au 15 décembre 2022 à Washington, souligne un communiqué. Lors de ce sommet, le président américain,

Joe Biden, avait annoncé des engagements, des accords et des partenariats bilatéraux en matière de commerce et d'investissement pour un montant de plus de 15 milliards de dollars.

Avant, Washington avait annoncé une augmentation de 15 % de ses contributions prévues au Fonds africain de développement par rapport aux trois années précédentes. Pendant son périple africain, Janet Louise Yellen soulignera également d'autres aspects, notamment la construction d'une économie africaine plus forte et plus résiliente, l'importance

de promouvoir une transition énergétique juste qui améliore l'accès à l'énergie, les effets néfastes de la guerre illégale menée par la Russie en Ukraine qui a touché, de manière disproportionnée, les pays en développement en Afrique et dans le monde.

Noël Ndong

Le président algérien en France en mai prochain

Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, recevra en mai son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, pour une visite d'Etat.



Après s'être rendu en Algérie en août 2022, Emmanuel Macron recevra son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune en France en mai prochain pour une visite d'Etat Chine Nouvelle

Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron ont convenu de programmer la visite d'Etat du président algérien en France « pour le mois de mai prochain », lors d'un entretien téléphonique, selon la présidence algérienne. Ils ont évoqué « des questions portant sur les relations bilatérales et la visite d'Etat du président de la République en France, convenant de la programmer pour le mois de mai prochain », a indiqué l'Elysée, dans un communiqué.

Fin décembre, Abdelmadjid Tebboune avait salué la nouvelle « relation de confiance » entre la France et l'Algérie, quatre mois après la visite à Alger d'Emmanuel Macron, et annoncé une visite d'Etat en France en 2023. Les deux chefs d'Etat avaient relancé la coopération bilatérale dans une déclaration commune signée fin août, ouvrant la voie notamment à un assouplissement du régime de visas accordés à l'Algérie, en échange d'une coopération accrue d'Alger dans la lutte contre l'immigration illégale. La question troublait la relation bilatérale après que Paris avait divisé par deux à l'automne 2021 le nombre de visas octroyés à l'Algérie, jugée pas assez prompte à réadmettre ses ressortissants expulsés de France.

Mea culpa et question mémorielle

Le dossier a été réglé à la mi-décembre dernier lorsque Paris a annoncé, par l'intermédiaire de son ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, un retour à la normale de l'octroi de visas aux ressortissants algériens, après une décision similaire pour les Tunisiens et les Marocains. La question mémorielle autour de la colonisation française (1830-1962) et la sanglante guerre de libération (1954-1962) avait provoqué une grave brouille entre les deux pays à l'automne 2021, après des propos d'Emmanuel Macron sur lesquels il avait ensuite fait amende honorable.

N.Nd.

LIBYE

La France soutient l'idée de consensus entre la chambre des représentants et le Haut conseil d'Etat

L'ambassadeur de France en Libye, Mostafa Mihraje, a annoncé que Paris soutenait l'idée de consensus entre la chambre des représentants et le Haut conseil d'Etat en Libye. C'était lors d'une rencontre avec le chef du Haut conseil d'Etat, Khaled al-Mechri, à Tripoli.

Le diplomate français a déclaré que son pays « soutient le consensus entre la chambre des représentants et le Haut conseil d'Etat pour parvenir à un accord sur les lois électorales et restaurer la stabilité de la Libye ». Les deux parties « ont discuté des affaires politiques courantes dans le pays, dont les récentes réunions pour établir une base constitutionnelle consensuelle avec la chambre des représentants dans le but de sortir de l'impasse politique et organiser les élections ». À l'issue de leur rencontre au Caire, le 5 janvier, le président de la chambre des représentants, Aguila Saleh, et Khaled al-Mechri, président du Haut conseil d'Etat (basé à Tripoli)

ont affirmé dans une déclaration conjointe leur volonté de « parvenir à une base constitutionnelle consensuelle pour tenir le double scrutin législatif et présidentiel ». Selon la déclaration conjointe, une nouvelle feuille de route pour la tenue d'élections en Libye sera annoncée prochainement avec Khaled al-Mechri : « Ce document constitutionnel sera soumis pour approbation, conformément à la loi et à l'avis des deux chambres », sans donner de plus amples détails. La Libye est en proie à des troubles depuis que l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi a été évincé du pouvoir en 2011, après quarante ans de règne. La situation s'est aggravée en mars dernier, lorsque le

Parlement libyen a nommé un nouveau gouvernement dirigé par l'ancien ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha, mais le Premier ministre, Abdulhamid Dbeibeh, assure qu'il ne cédera le pouvoir qu'à un gouvernement issu d'un « Parlement élu », faisant craindre que la Libye ne replonge dans la guerre civile. Pour résoudre ce différend, les Nations unies ont parrainé un nouveau dialogue entre la chambre des représentants et le Haut conseil d'Etat afin de convenir d'une base constitutionnelle sur laquelle asseoir les nouvelles élections, mais le dialogue s'est enlisé après plusieurs cycles. La date de la tenue d'élections parlementaires et présidentielle n'a pas encore été arrêtée et les Libyens aspirent à ce que ce scrutin contribue à mettre fin à un conflit armé fratricide qui déchire ce pays pétrolier depuis plusieurs années.

N.Nd.

Yann OKIAST Academy Organise une

MASTERCLASS EN EDUCATION FINANCIERE POUR UNE GESTION PERFORMANTE DE VOTRE ENTITÉ

Vendredi 20 Janvier 2023 de 15H00 - 18H00 à L'Hôtel Saphir

Jean Paulin ITOUA : EXPERT-COMPTABLE Agréé CEMAC (Facilitateur)

PAF : 30.000F (DOCUMENTATION + PAUSE-CAFÉ) Infoline : +242 05 764 4216 +242 06 476 6692

PUBLIC CONCERNÉ : CHEFS D'ENTREPRISES, ENTREPRENEURS, MANAGERS, RESPONSABLES D'ONGS ET D'ASSOCIATIONS, PORTEURS DE PROJETS, TOUTE PERSONNE INTERESSÉE...

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

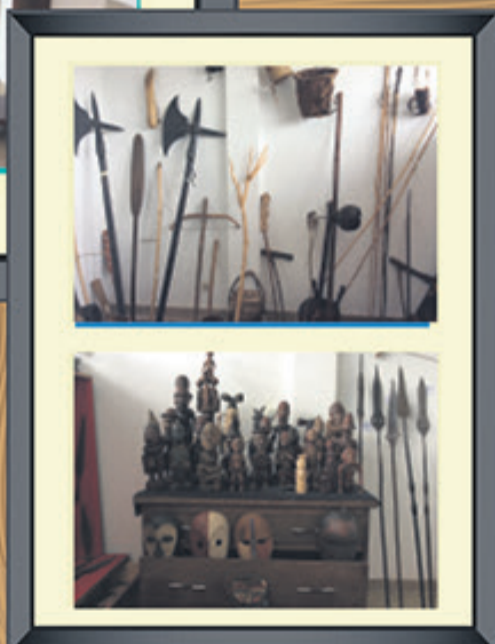
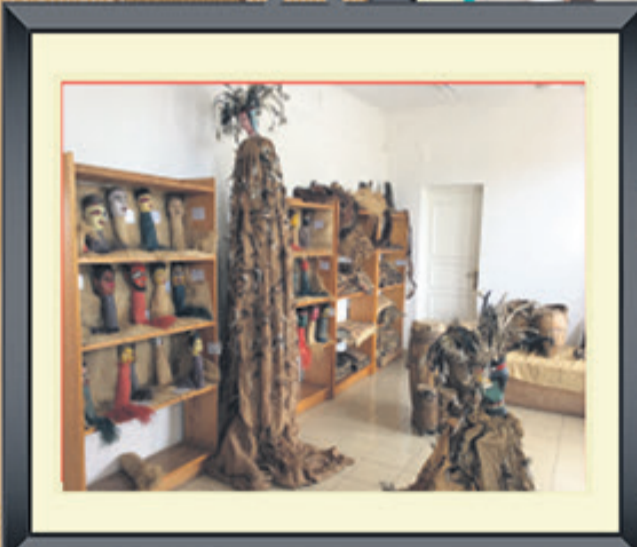
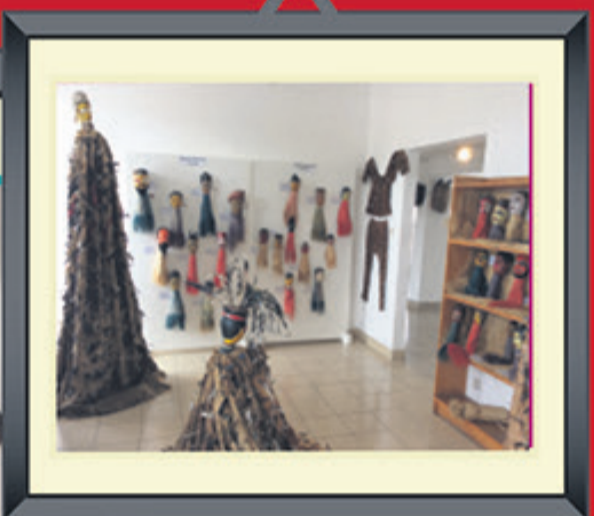
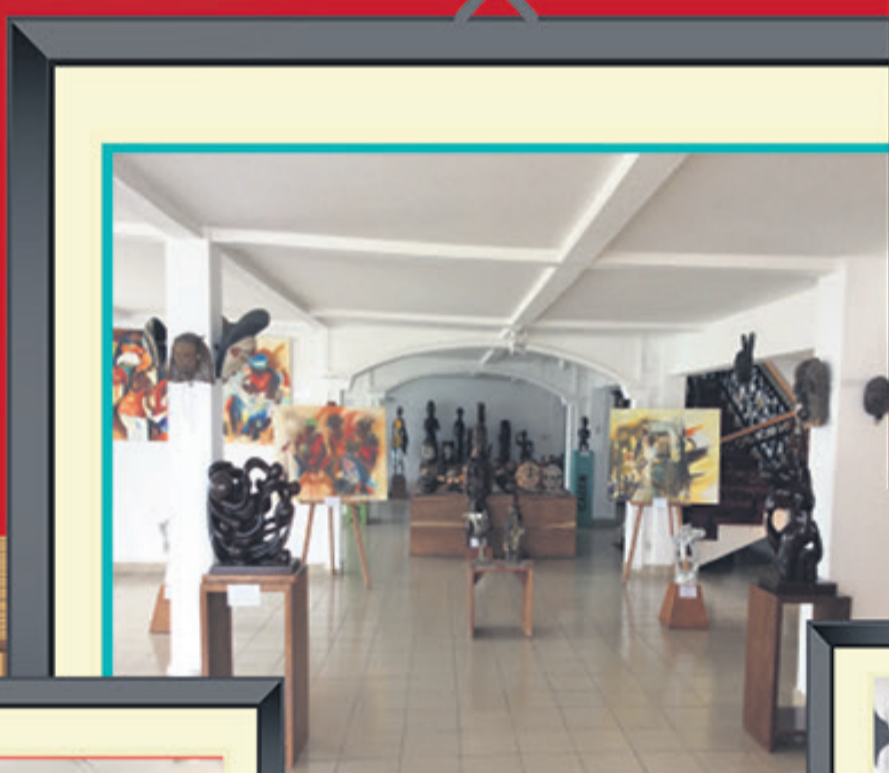
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Les chefs d'Etat et de gouvernement attendus à Dakar

Le groupe de la Banque africaine de développement (BAD), en partenariat avec le gouvernement sénégalais et la Commission de l'Union africaine (UA), organise du 25 au 27 janvier, dans la ville capitale du Sénégal, un sommet de haut niveau portant sur la souveraineté alimentaire et sa résilience, afin d'encourager les dirigeants africains à financer le secteur privé, notamment agricole.

La rencontre fait suite à la première édition tenue en 2015 qui avait permis aux participants de mettre sur pied une nouvelle politique de développement agricole intitulée « Nourrir l'Afrique à travers la stratégie pour la transformation agricole ».

Parlant des effets positifs de cette nouvelle politique, le responsable de la BAD a spécifié qu'après six ans de sa mise en œuvre, le groupe de la Banque a permis à plus de deux cent cinquante millions de personnes de bénéficier des améliorations dans le secteur agricole. Le groupe s'est également attaqué à l'impact causé par l'invasion russe en l'Ukraine sur la sécurité alimentaire, en lançant la facilité africaine de production alimentaire d'urgence dotée d'un milliard de dollars, avec pour objectif d'aider vingt millions d'agriculteurs à produire trente-huit millions de tonnes d'aliments d'une valeur de douze milliards de dollars. Ceci, en quarante-cinq jours après le lancement de la facilité. Ce qui a permis au groupe d'approuver environ un milliard de dollars d'opérations réparties dans vingt-quatre pays. C'est ce qui témoigne le bien-fondé de

cette deuxième rencontre.

« Nous appelons à une coalition mondiale d'efforts autour de l'Afrique pour libérer son immense potentiel agricole afin qu'elle devienne une destination mondiale permettant de répondre aux pénuries croissantes en matière d'approvisionnement alimentaire dans le monde », a déclaré le président du groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina. Il a insisté sur le fait que les pays africains ont intérêt à exploiter le potentiel agricole et alimentaire du continent, en transformant leurs efforts de plaidoyer en actions concrètes. D'autant plus que selon les statistiques, environ 228 millions de personnes souffrent

de la faim dans le monde, dont le tiers est en Afrique.

« L'ironie, c'est que l'Afrique, avec 65 % des terres arables restantes, a le potentiel pour nourrir neuf milliards de personnes dans le monde d'ici à 2050. Ses vastes superficies de savane sont à elles seules estimées à quatre cents millions d'hectares, dont seulement 10 % sont cultivés », a-t-il ajouté

Faire de l'Afrique un grenier pour le monde

Exhortant les responsables africains à plus d'actions positives pour booster le secteur et promouvoir la sécurité alimentaire, l'un des responsables de la commission de l'UA a précisé qu'en levant les obstacles au dévelop-

pement agricole et en l'accompagnant à travers les investissements nouveaux, la production de l'Afrique pourrait passer de 280 milliards de dollars par an à mille milliards de dollars d'ici à 2030. Et, investir dans l'augmentation de la productivité agricole, soutenir les infrastructures, les systèmes agricoles adaptés au climat, avec des investissements du secteur privé tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, peut aider à faire de l'Afrique un grenier pour le monde. C'est pour quoi, durant ce sommet, les participants et les acteurs du secteur privé s'engageront à développer des chaînes de valeur critiques. Cependant, les gouverneurs des banques centrales et les ministres des Finances au-

ront à cœur la charge d'élaborer des dispositifs de financement pour la mise en œuvre de pactes pour l'alimentation et l'agriculture, en collaboration avec les ministres responsables de l'agriculture, ainsi qu'avec les acteurs du secteur privé y compris les banques commerciales et les institutions financières.

« La ferme volonté politique des chefs d'État africains, la disponibilité de technologies et de plateformes pour fournir à grande échelle des technologies agricoles résistantes au climat à des millions d'agriculteurs nous donneront les succès incroyables dans certains pays, notamment dans la réalisation de l'autosuffisance alimentaire en très peu de temps dans des cultures sélectionnées. Le respect de ces éléments factuels montrera que l'Afrique peut devenir la destination mondiale pour fournir et répondre à la pénurie croissante de produits alimentaires », conclut la BAD.

Notons que ce sommet sera accueilli par le président sénégalais, Macky Sall, notamment en sa qualité de président en exercice de l'UA.

Rock Ngassakys

« Nous appelons à une coalition mondiale d'efforts autour de l'Afrique pour libérer son immense potentiel agricole afin qu'elle devienne une destination mondiale permettant de répondre aux pénuries croissantes en matière d'approvisionnement alimentaire dans le monde »

OFFRE D'EMPLOI – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTES VACANTS:

- HIV & Public Health Specialist (DHAPP Program Manager) – Spécialiste du VIH et de la santé publique (gestionnaire du programme)
- Gardener – Jardinier/Jardinière

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES: 12 JANVIER 2023

DATE DE CLOTURE: 26 JANVIER 2023

EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web :<https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

COVID -19

Plus de sept millions de personnes vaccinées

Les dernières données du comité multisectoriel de lutte contre la covid-19 indiquent qu'à la date du 16 janvier, 10 286 383 personnes ont été immunisées contre cette pandémie.

Selon le programme élargi de vaccination, l'idéal serait que tout le monde soit complètement vacciné suivant les doses exigées par chaque type de vaccin. Cependant, révèle le bulletin épidémiologique de la situation de la covid-19, 849 639 personnes, soit 1.57%, ont reçu leur deuxième dose et 7 974 065 personnes, soit 14.77%, ont été complètement vaccinées par rapport à la cible attendue estimée à 53 984 184 personnes à vacciner. Parmi les personnes vaccinées, on compte 279 470 agents de santé. Ce qui représente 23,2% d'agents de santé. Rappelons que l'objectif du Programme élargi de vaccination est d'atteindre deux millions et demi de personnes par mois ou 625 000 personnes par semaine. Il est possible de relever ce défi si et seulement si l'on multiplie des actions de sensibilisation et de plaidoyer

auprès de différents acteurs et la population en général. Il est à souligner que c'est dans ce cadre que le Programme élargi de vaccination a eu déjà à mener plusieurs activités de communication auprès de différentes catégories sociales pour leur expliquer le bienfondé de la vaccination. La covid n'étant pas l'apanage du seul Programme élargi de vaccination ou du comité multisectoriel de riposte à cette maladie, il est préférable que tous les acteurs sociaux s'impliquent dans la sensibilisation pour amener plusieurs personnes à se faire correctement vacciner. Outre la vaccination, l'observation des autres gestes barrières s'impose, à savoir le lavage avec du savon des mains ou avec le gel hydroalcoolique, le port correct de masque, le respect de la distanciation.

Blandine Lusimana



ELECTIONS GÉNÉRALES 2023

La jeunesse appelée à faire la politique

Le leader de la jeunesse de Lukunga, Jonathan Diyoka Bampenda, s'est fait enrôler le 17 janvier, au centre de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) installé dans l'enceinte du lycée Bolingani, dans la commune Kintambo. Il a appelé, à cette occasion, la jeunesse de Kintambo et de Ngaliema ainsi que de tout le district de Lukunga à s'engager dans la politique.

L'engagement de la jeunesse en politique, selon Jonathan Diyoka Bampenda, vise à rompre d'avec les anciens systèmes qui ont amené le pays dans le gouffre. Au sortir du bureau d'enrôlement, il a estimé que c'était pour lui obligatoire de remplir ce devoir citoyen qui lui donne la possibilité d'être électeur ainsi que celle d'être candidat à tous les niveaux. Selon les sources proches de ce leader de la jeunesse de Lukunga, il ambitionne de se faire le porte-voix de sa base à l'Assemblée nationale. « Nous sommes venus nous enrôler en vue de nous mettre en ordre avec ce devoir citoyen », a-t-il souligné, pour justifier sa présence dans le centre de la Céni. Il a, par ailleurs, appelé la jeunesse de son district de Lukunga, plus particulièrement celle des communes de Kintambo et de Ngaliema, à s'enrôler massivement en vue de se doter des dirigeants de son choix. « Avant de venir nous enrôler nous-mêmes, nous avons mené une campagne à travers notre fief en vue d'amener cette jeunesse



Le leader de la jeunesse de Lukunga, au sortir du centre de la Céni/Adiac

« Avant de venir nous enrôler nous-mêmes, nous avons mené une campagne à travers notre fief en vue d'amener cette jeunesse à s'enrôler massivement. Et, notre présence ici, avec cette mobilisation derrière nous, constitue un message fort que nous lançons à la jeunesse »,

à s'enrôler massivement. Et, notre présence ici, avec cette mobilisation derrière nous,

constitue un message fort que nous lançons à la jeunesse », a-t-il souligné.

Pour Jonathan Diyoka donc, l'enrôlement constitue la seule alternative qui puisse permettre

à la jeunesse de Lukunga de se doter des dirigeants de son choix. « Quand on n'est pas électeur, on va subir la loi imposée par les autres. C'est pourquoi, sans plus attendre, je vous appelle à rejoindre les centres de la Céni pour remplir ce devoir civique », a-t-il exhorté.

Un message du changement radical donné sur les idées

Jonathan Diyoka a noté la détermination de sa personne, de son parti et de sa base d'aller jusqu'au bout, en boostant une rupture avec des vieux principes politiques « prônés par une vieille classe politique ». Aujourd'hui, a-t-il fait savoir, la jeunesse se lève pour être l'actrice principale de ce changement et le soutenir. « Il doit y avoir rupture d'avec cette forme d'endoctrinement et cette politique de troisième âge, qui doit laisser place à la jeunesse », a-t-il insisté, saluant cet engagement de la jeunesse constaté dans la sphère politique.

Lucien Dianzenza



Siège social : 5ème Etage Immeuble COCOP Résidence,
Rue de la Musique Tambourinée, derrière l'Hôtel Micozoff
Brazzaville, République du Congo Tél. +242 05 518 35 54
E-mail : onec.congo@gmail.com

Le Président du Conseil de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo,

Vu la Loi n°29-2013 du 18 Novembre 2013 portant création de l'Ordre National des Experts-Comptables et organisant l'exercice de la profession comptable libérale en République du Congo ;

Vu le Règlement intérieur de l'ONEC-C adopté par l'Assemblée Générale constitutive du 20 au 21 décembre 2019 à Brazzaville ;

DECIDE :

Article 1 : L'Assemblée Générale pour l'élection du Conseil de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo est convoquée le samedi **15 avril 2023** à 10 heures à Pointe-Noire à l'**Hôtel ELAIS**.

Article 2 : Le scrutin est un scrutin de liste à bulletin secret majoritaire à deux tours.

Article 3 : Chaque liste qui comporte 9 candidats doit porter expressément un titre et préciser pour chaque poste à pourvoir (**président, vice-président, secrétaire général, secrétaire général adjoint, trésorier, trésorier adjoint, 3 membres**), les noms et prénoms, date et lieu de naissance, adresse professionnelle et signature des candidats.

Article 4 :

1. Les listes de candidatures peuvent être envoyées par lettre recommandée et/ou par courriel avec accusé de réception ou encore par dépôt au secrétariat du conseil de l'Ordre **quarante-cinq (45) jours** au moins avant la date fixée pour les élections.

Sont annexés aux listes de candidatures un programme électoral et un plan d'action détaillé portant sur toute la durée de la mandature.

2. Au-delà de ce délai, le dépôt n'est pas valable et la déclaration ne peut être enregistrée.

3. Dans les **cinq (5) jours** de la date de réception des listes de candidatures, le Secrétaire Général du Bureau du Conseil de l'Ordre adressera, par lettre recommandée et/ou par courriel avec accusé de réception au candidat tête de liste, récépissé du dépôt de sa liste.

Article 5 : Sont éligibles, les experts-comptables libéraux inscrits au Tableau de l'Ordre qui sont à jour de toutes leurs cotisations et remplissent en outre les conditions suivantes :

1. Ne pas être privé par une quelconque sanction disciplinaire que ce soit ;

2. Ne pas avoir exercé, pendant quelque durée que ce soit, deux mandats au cours des six (06) dernières années au sein du Conseil de l'Ordre.

Article 6 : Sont électeurs, les experts-comptables libéraux à jour de la totalité de leurs cotisations envers l'Ordre au jour de l'arrêté de la liste des électeurs, à savoir **dix (10) jours ouvrés** avant la date de l'assemblée générale électorale.

Fait à Brazzaville, le 13 janvier 2023

Le Président du Conseil de l'ONECC,



Michel Patrick GAMASSA

ATTENTAT À LA BOMBE À KASINDI

Les Indignés prônent l'auto surveillance des peuples

Un attentat à la bombe a été perpétré le 15 janvier dans une église protestante à Kasindi, territoire de Beni, à la frontière avec l'Ouganda, causant des pertes en vies humaines et de nombreux blessés. Tout en condamnant avec la dernière énergie cet acte odieux, le Mouvement des indignés estime que l'heure n'est plus aux pleurs et aux lamentations mais à l'action pour démasquer les auteurs de ces troubles.

Le Mouvement des indignés exhorte la population congolaise à passer à l'offensive en appliquant l'un des dix mécanismes de sécurisation populaire. Il s'agit, selon lui, de l'autosurveillance et l'autocontrôle pour aider à démasquer les auteurs de ces ignobles actes et préserver les vies humaines.

Les Indignés accusent, par ailleurs, les autorités congolaises de ne pas donner priorité à la situation sécuritaire qui prévaut dans l'est du pays. Ils réitèrent leur appel lancé à la population pour l'auto-prise en charge, particulièrement sur le plan sécuritaire. « *Il est visible, au regard du comportement des autorités en place, que les tueries incessantes perpétrées à l'est du pays demeurent le cadet de leurs soucis. La diversion et la légèreté des services de sécurité qui entourent cet énième attentat après qu'un document d'alerte attribué à l'Agence nationale de renseignements, jugé de fake news, a circulé quelques jours avant, démontrent un abandon total de la population entre les mains de l'ennemi* », a souligné ce mouvement, le 16 janvier. Après les massacres de Kishishhe par les M23 et autres tueries à Djugu, Beni, Mwenga..., insiste le Mouvement des indignés, l'heure est à la prise en charge.

Lucien Dianzenza



Quelques heures après l'attentat

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

TOURISME

Madagascar une des meilleures destinations en 2023

Le magazine économique «Forbes» a révélé que Madagascar était dans le top 5 des meilleures destinations de voyage pour l'année 2023, s'est félicité lundi le ministère malgache du Tourisme dans son dernier bulletin d'information.



Île touristique de Sainte-Marie, située dans l'est du pays, a été également classée au quatrième rang des meilleures destinations dans le monde sur 50 lieux de voyages et de destinations émergentes, a ajouté le ministère.

Par ailleurs, Madagascar a dans son palmarès le titre de la meilleure destination verte de l'océan Indien en 2022, tandis que le cabinet de conseil international Bloom Consulting a placé la grande île parmi les dix pays afri-

cains les plus attractifs, selon la même source.

Le gouvernement malgache poursuivrait ses efforts en termes d'investissements en infrastructures touristiques sur tout le territoire de Madagascar par

les promoteurs nationaux ainsi qu'internationaux, a assuré le ministère.

Selon les statistiques officielles, environ 106 000 touristes étrangers ont visité la grande île de l'océan Indien en 2022.

Xinhua



EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires fabuleux de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots droits, des mots chevilles qui me situent en langage intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots emmêlés quand ne grande pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de hargne.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Contre sans manche" (2011), de "Ne plus voir: Paroles altières pour Jean-Blaize Bilombo Samba" (2013), de "Les Fragments saaragardis" (2014), "Matière de lenteur" initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE



ESSAI

Omer MASSEM

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



Roch Cyriaque GALEBAY

Le Commandant Marien Nguabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique



Préface du Pr Theophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Infrastructures



Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles



EbiLivre

Sorel Etaka

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES



pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



L'Harmattan

Placide MOUNGOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



ART D'ORPHÉE

Mako Musica s'apprête à lancer son premier album

Trois mois seulement après sa sortie officielle, le 15 octobre 2022, le dernier né des groupes musicaux congolais présidé par le mécène et producteur Bienvenu Okoma, plus connu sous le pseudonyme de Makosophie, s'apprête à mettre sur le marché du disque son premier opus intitulé « Biwela wela ».

Suivant son programme d'activités, l'orchestre fera son entrée au studio dès ce 20 janvier pour son nouvel album de dix titres intitulé « Biwela wela ». Cet album aura des titres comme "Isabela" du genre salsa, "Simoni" et "Amour réciproque" du genre rumba ondemba, tout comme un peu du show à travers le générique "Biwela-wela". Le promoteur prend l'engagement de ne pas décevoir les mélomanes car, a-t-il dit, la musique fait partie de l'éducation de masse « *Au niveau de l'orchestre, il a été installé un comité de censure pour éviter toutes sortes de dérapages éventuels à la dépravation des mœurs. Mako-Musica se distingue par la structure des textes et des rythmes dans son ensemble* », a-t-il précisé.

Ces chansons abordent des thèmes aussi intéressants que variés, à l'instar de la « richesse » car chacun, selon son destin, doit vivre par rapport à ses moyens et il n'est point question d'être complexé, d'envier les autres et les choses du monde. Un autre thème est celui de la chanson « Amour réciproque » qui voudrait que quand l'un fait un grand pas, l'autre doit suivre. Et pour prendre des distances, il faut que l'un des



deux puisse dire au revoir en notifiant ses motivations. C'est ce qui caractérise la réciprocité en amour. Quant à la thématique du générique « Biwela-wela », il est question de quelqu'un qui veut tout avoir.

Une tournée musicale en vue. Après le studio, le promoteur du groupe se rendra en Afrique du Sud pour le mixage de cet album qui sera prêt début mars en version CD et sur toutes les plateformes de téléchar-

gement légales. La sortie de l'oeuvre sera accompagnée de quelques clips promotionnels, en dehors des prestations scéniques que Mako-Musica livrera dans plusieurs villes et localités du Congo avant d'entamer l'international.

Lorsque le produit sera disponible, le groupe livrera des spectacles d'abord dans les différents arrondissements de Brazzaville, notamment à l'esplanade de la télévision nationale à Nkombo, à la

Les musiciens du groupe Mako Musica/DR commune de Moungali, au rond-point de Poto-Poto, au Centre sportif de Makélékélé, au collège d'enseignement général Antonio-Agostinho Neto à Talangaï, à la Corniche ... Puis ce sera le tour de Pointe-Noire de le recevoir avant Dolisie et Nkayi. Ensuite, le groupe ira dans la zone septentrionale du Congo, notamment à Ngo, Gamboma, Oyo, Owando, Makoua, Ouessou, Boundji et Ewo. « *La tournée nationale promotionnelle*

interviendra pendant les grandes vacances 2023. Pour tous ceux qui veulent se préparer ou se joindre à nous, ils peuvent nous appeler », a fait savoir le promoteur de cet orchestre, avant de signifier que tout son personnel bénéficie du même traitement ainsi que de la sécurité sociale et assurance. Notons que Mako-Musica a été fondé dans le souci d'accompagner le projet de l'industrie musicale de MKS, au regard de la léthargie observée au niveau de certains orchestres qui n'ont pas voulu adhérer à l'initiative de cette maison de production intitulée Makosophie, lancée en 2016 par Bienvenu Okoma. Cette maison a commencé ses activités avec le concept « Doudou Copa chante Koffi ». Ensuite, le trio Kevin Mbouandé, Sheryl Gambo et Trésor Mvoula TM9. Nourrissant des ambitions d'être autonome et surtout professionnel, Bienvenu Okoma construit une salle de spectacles d'une capacité de plus de deux mille places, achète du matériel professionnel de musique et finit par créer le groupe Mako-Musica, qui est depuis lors sollicité pour prêter aux cérémonies de mariages, anniversaires et autres.

Bruno Okokana

COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Le Congo abritera la 44^e édition

La 44^e édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions de handball seniors hommes et dames aura lieu en octobre à Brazzaville, a-t-on appris le 17 janvier, à l'issue des échanges entre le président du club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), Serge Oboa, et le 2^e vice-président de la Confédération africaine de handball (Cahb), Pedro Godinho.

Selon lui, le Congo est à l'honneur puisqu'il abrite des grandes compétitions continentales à l'instar de Trophy continental et la Coupe des clubs. Il a rappelé que la coupe des clubs est plus exigeante que les autres compétitions de la Cahb à cause du nombre de participants.

En présence du président de la fédération, Ayessa Ndinga Yengue, Pedro Godinho a indiqué que toutes les conditions sont réunies et toutes les parties sont mobilisées pour la réussite de cette compétition. « La Cahb célèbre ses cinquante ans cette année. Il est important que le Congo soit à l'honneur car c'est un pays de

handball. J'encourage vraiment l'engagement sportif du général Serge Oboa », a-t-il fait savoir.

Au nom de la Cahb, il a assuré que les installations sportives sont déjà prêtes dans la mesure où le Congo organise régulièrement de grandes compétitions. Les organisateurs devraient juste répondre au cahier des charges lié à l'hébergement.

Pour ne pas perdre du temps, les inspecteurs de la Cahb se sont, aussitôt, joints aux membres de la commission nationale pour visiter les hôtels et les installations sportives retenus pour la circonstance.

Notons qu'après la visite, les deux



inspecteurs et les membres de la commission nationale ont promis de transmettre leurs observations

à la Cahb. Le rendez-vous est pris pour le dernier trimestre de l'année en cours. Tout va bon train

Le général Serge Oboa échangeant avec Pedro Godinho/Adiac pour que la fête soit totalement belle.

Rude Ngoma